

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 45

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: X.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185394>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

davaient petit à petit rendre l'importance militaire toujours plus insignifiante.

Comment les anglais utilisent les missions. — Aujourd'hui que la guerre contre les Zoulous semble être à sa fin, il n'est pas sans intérêt de connaître la manière dont les Anglais ont peu à peu agrandi leurs possessions. Voici, à ce propos ce que dit une correspondance de l'Afrique australe :

« Cette merveilleuse facilité que possède l'Anglais pour coloniser, il la doit ici en grande partie à ses missions évangéliques qui lui préparent le terrain ; après le missionnaire, vient le trader (marchand), puis le gouvernement qui appuie le trader et plus tard donne des terres à l'émigration.

Lorsqu'un missionnaire anglais s'établit chez une tribu de l'Afrique australe, vous pouvez prédire l'annexion future de ce pays aux possessions anglaises. Une fois le missionnaire arrivé, il s'insinue dans l'esprit des chefs. A peine les premiers jalons plantés, le trader arrive. Celui-ci est un aventurier, faisant flèche de tout bois : il vend, traslique, achète, échange. Il est arrivé avec un ou deux wagons chargés d'un mélange bizarre de marchandise, depuis les pots de confitures et les costumes de généraux jusqu'au brandy et aux fusils qui partent tout seuls !

Tout lui est bon, s'il fait de l'argent. Si le commerce marche, il élève un magasin (store) en fer galvanisé et devient alors résidant. Le store africain est une sorte de boutique dans laquelle on trouve de tout. Un trader en attire un autre, et lorsque le nombre des résidants atteint une cinquantaine d'individus, le gouvernement intervient et nomme un *Resident-Magistrate* pour régler les différends qui peuvent s'élever entre les blancs et les noirs. Dès ce jour, le pays est anglais. Le resident-magistrate n'est pas depuis six mois dans le pays que des luttes intestines commencent à travailler la tribu. Généralement le chef est déposé, envoyé à Hobben-Island, près Cape-Town, et remplacé par un autre. Alors, par un décret, le pays devient *Bristisch territory*. Ce n'est que plus tard que le territoire est définitivement annexé et devient partie intégrante de la colonie. Souvent une petite guerre a lieu, et comme tous les Cafres ne sont pas des Zoulous, on en vient à bout sans trop d'efforts. »

Onna cordetta pe solida que ne seimblie

On gaillâ qu'on lài desâi Estève étai tot infarata de 'na gaupa qu'avâi nom Zino; et l'avâi fê totè lê z'herbès dê la St-Djan po tatsi dê l'avâi, mâ la lurena ne lo poivê ni vairé, ni cheintré et dê bio savâi que le l'avâi einvoyi promenâ quand lài avâi parlâ dê férê on bet d'accordâiron. Cein bombardâvè lo pourro coo; mâ cein fu onco bin pî quand la ve que le fasâi dâi bounés grâcès à ne n'autre et qu'on lài desâi que cein volliâvè bailli oquie. Lo Estève ne poue pas cein supportâ et la viâ lài étai à tserdze. Assebin, onna demeindze la véprâo, ye preind onna cordetta dê demi-batz, qu'avâi servi à ramenâ on

petit portset dê la faire, et s'ein va à n'on bou qu'étai proutso dâo veladzo, po lài sè peindrè. Arrevâ lè, ye fâ on niâo coleint à sa corda, la savounè bin adrâi po que le lequâi bin, monté su on moué dê dzevallè po attatsi lo bet à 'na brantse dê fâo, passè lo cou dein lo niâo, et rrâo!... châotè avau, que sè trâovè que ganguelhi balin-balant, tot coumeint lo battant de 'na clliotsse.

Per hazâ, ne vouâite-que pas que dein lo mémo momeint la Zino passâvè avoué son bounami, que l'allâvont âi z'allognès. L'oiront lo trafi que fe lo pourro diablio ein châoteint avau lè dzevallès et lâo seimblâvè qu'on grulâvè lo fâo.

— Quoui dâo diablio pâo dinsè sécaorè cé abro, se fe lo gaillâ? et ein mémo teimps la Zino que vegnâi dè vairé cein qu'ein irè, fe onna siclliâie à einsordellâ on etsergot, tant l'eut poâire.

— « Allein vito copâ la corda, se le fe à se n'amoeirâo, » kâ Estève viquessâi adé et n'avâi pas onco veri lè ge; mâ pè malheu n'aviont min dè couté, ni l'on, ni l'autro.

— Te possiblio! que faut-te férê, se dit la Zino?

— Oh accuta, se repond se n'estaffier; la corda n'est pas tant grossa; et sarâi bin la nortse s'eintré lè dou on la fasâi pas pétâ.

Et sè peindont ti dou tsacon à 'na tsamba dâo ganguelhi, ein trevougneint tant que poivont, po férê pétâ la corda.

Mâ cein que petâ, n'est pas la corda, mâ oï bin lo pourro Estève.

On nous écrit les lignes suivantes :

A l'occasion de la rentrée générale des écoles, vous m'obligeriez, Monsieur le rédacteur, en m'accordant une place dans votre journal, pour reproduire publiquement des faits qui se sont passés, il n'y a pas si longtemps, dans une petite commune des environs de la capitale, et dont la municipalité a pris une décision, où les intérêts communaux sont poussés à l'exagération.

Ensuite de démission d'un pédagogue, la municipalité a cru devoir, par économie, pourvoir à son remplacement par une régente, et elle a établi des conditions dont le principal article, peu humanitaire, porte :

« La régente sera chargée du sonnage de son école. »

Je persiste à croire, ainsi que beaucoup d'autres personnes, que lors même que la cloche de cette commune n'est pas du poids du bourdon de la cathédrale, il est toujours pénible, peu convenable et même impossible à une personne du sexe, de faire cette besogne.

Crainte d'être obligée de revenir de sa décision, et toujours par motif d'économie, la municipalité doit avoir décidé d'envelopper le battant de la cloche avec une quantité suffisante de chiffons pour que Mademoiselle puisse, à loisir, s'étudier à cet exercice à l'insu du public.

Un bohème intrépide, tirant depuis longtemps le diable par la queue, et étant malade, imagina le moyen suivant pour obtenir gratuitement les conseils d'un médecin :

« Je suis entré, dit-il, dans le salon d'attente de fort bonne heure, de manière à m'y trouver le premier. Arriva un malade naïf, un patient de province. Le demi-jour, l'émotion, mon air grave et aisément tout à la fois, m'ont fait prendre pour le maître de la maison. — Le nouveau débarqué me salua. — Veuillez donc vous donner la peine de vous assessoir, monsieur, lui dis-je ; et lui, encouragé par ces paroles, se mit à me parler de sa maladie. Dès qu'il eut fini, prenant une pose magistrale, je lui dis, en le fixant : « Mon Dieu, monsieur, je ne vois dans votre cas rien d'aussi grave que vous paraissiez le craindre. Je ne crois pas me tromper en vous disant que cela se passera tout seul. » Alors le provincial, tout heureux de cet oracle, se leva, se retira, mais non sans déposer un louis sur le marbre de la cheminée. Un louis ! c'est quelque chose quand on est bohème. Un moment, je me dis tout bas que c'était bien moi qui venais de le gagner ; mais, au fond, me piquant d'être honnête homme, j'aurais rougi d'y toucher. Je me contentai de placer un de mes gants à côté comme pour dire : « Voilà les honoraires que je destine au docteur X..., après qu'il m'aura examiné. » Et ce fut, en effet, ce qui arriva. »

Au restaurant ?

— Garçon, prenez donc garde !

— A quoi, monsieur ?

— A mon veston, parbleu ! le voilà couvert de bouillon.

— Oh ! pas de danger, monsieur, passé sept heures, ça ne tache plus.

Une de nos voisines, en convalescence, boit chaque jour deux petits verres de Malaga, pour relever un peu son tempérament affaibli. Mais le vin allant très vite, on soupçonna une jeune bonne de prélever sa part du précieux liquide, et, pour s'en assurer, sa maîtresse fit, un matin, une marque à la bouteille. Le soir, on constate que le vin est miraculeusement descendu au-dessous de la marque, et on demande malicieusement à la jeune fille si le vin lui fait du bien.

Celle-ci feint de ne pas comprendre.

— Inutile de nier, Marie, j'ai fait une^e marque.

— Ah ! reprit la bonne, si madame fait des marques sans le dire !...

Quelques mois après son mariage, une épouse se trouvant seule avec son époux, fut prise d'un terrible accès de bâillement.

— Comment ! s'écrie l'époux offensé, tu t'ennuies déjà avec moi ?

— Oh ! que non, mon ami, mais le ministre a dit que désormais nous ne ferions plus qu'un, et

quand je suis seule, je m'ennuie toujours et je baille.

Pensées d'Alexandre Dumas :

Nous ne blâmons chez les autres que les défauts dont nous ne profitons pas.

Les femmes s'entendent rarement entre elles excepté sur le mal à dire d'une autre femme.

Si vous pouvez donner, donnez, mais ne prêtez jamais : En donnant vous ne faites que des ingrats ; en prêtant vous faites des ennemis.

THÉÂTRE. — Demain, **Don César de Bazan**, l'un des plus beaux drames du répertoire français, suivi d'une pièce fort originale et amusante, **Gavaut, Minard et C^e**, vaudeville en 3 actes. — Ouverture des bureaux à 7 h. ; rideau à 7 $\frac{1}{2}$ h.

ÉNIGME

J'habite dans le feu ; je suis la terre et l'onde ;
Je me plais dans la nuit, le trouble et les douleurs ;
On me voit dans les cieux, mais jamais dans le monde.
Ma famille est en joie, et moi je suis en pleurs.
Je me mets en fureur dans un séjour nocturne,
Et sans quitter jamais le deuil ni le tombeau.
Je paraïs dans Mercure, au milieu de Saturne,
Et vais dans le mois d'août couvert d'un grand chapeau.

Prime : *Un agenda de poche pour 1880.*

La livraison de novembre de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* contient les articles suivants :

André Chénier, par M. Eugène Rambert. — A propos du major Cavagnari. Nouvelle hindoue, par M. Aug. Glardon. — L'art Byzantin, par M. Fréd. Frossard. (2^{me} et dernière partie). — L'Ali-Boufié. Légende provençale, par M. J. Noël. — Une visite en Hollande, par M. Ed. Tallichet. — Le médecin de San Valentino. Etude napolitaine, par M. J. Gampietro. — La fille du doge. Conte dalmate, par M. L. Léger. — Chronique italienne. — Chronique allemande. — Chronique anglaise. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

L. MONNET.

Pour paraître prochainement : **CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS**

ÉDITÉES PAR LOUIS MONNET

3^{me} SERIE

Prix pour les souscripteurs, 1 fr. 50. — En librairie, 2 francs.
Adresser les demandes au Bureau du *Conteur Vaudois*.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Agendas de bureaux et de poche ; calendriers à effeuiller ; calendrier commercial pour 1880.

Cartes de visites très soignées et livrées dans la journée.

Entêtes de lettres ; — enveloppes avec raison de commerce, factures, etc., etc.

Copies de lettres de très bonne qualité et de tous formats.

Presses à copier.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY.